

# INFORMATION Eaux

N° 612  
Juillet  
Août  
Septembre  
2014

## Invitation : RIOB-PNUE

Premier Forum international de l'environnement  
à l'intention des Organismes de Bassin  
26-28 novembre 2014 - Bangkok - Thaïlande  
Inscrivez-vous : [www.riob.org](http://www.riob.org)

### La synthèse de l'OIEau :

Ville durable : utopie ou concept d'avenir ?

### International River Foundation :

Succès de "l'International River Symposium" 2014

### ONU :

L'eau, priorité de l'Agenda post 2015

### ERRC :

Restaurer les rivières européennes

### EGEM 2014 :

4<sup>ème</sup> Conférence Internationale sur l'Eau en Montagne de Megève

### AEE :

13 Indicateurs du changement climatique

### Espèces invasives :

Que font les européens ?

### MEDDE :

4 Priorités pour renforcer la politique de l'eau

### Eaufrance :

Bilan 2011 des concentrations en nitrates dans les eaux

### CARTEAU :

Panorama de la recherche sur l'eau en France

### 50 ans des Agences de l'Eau :

- RM&C : Label "Rivières en Bon Etat"
- La qualité des cours d'eau sur Smartphone
- Les nouveaux Présidents des Comités de Bassin

### OIEau :

Les prochaines "Journées de l'OIEau" en 2014

### "EURO-RIOB 2014"

Conférence Internationale pour l'application  
de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau

Bucarest - Roumanie - 13 - 16 novembre 2014

Inscrivez-vous : [www.riob.org](http://www.riob.org)

### Librairie :

- IWA : "Water Communication"
- Les eaux souterraines sont-elles éternelles ?
- De l'eau ! Actes de la Recherche en Sciences Sociales



Office  
International  
de l'Eau

## VILLE DURABLE : UTOPIE OU CONCEPT D'AVENIR ?



D'après l'ONU, 60 % de la population mondiale habitera en ville d'ici 2030. Le développement urbain actuel entraîne une consommation croissante d'énergie et d'eau, contribuant à une raréfaction de la ressource et une augmentation des prix.

### Concilier développement durable et urbanisation croissante

Le Développement Durable (DD) repose sur 3 piliers : économique, social et environnemental. La mise en œuvre des actions s'inscrit dans un processus de gouvernance, enjeu transversal combinant ces trois piliers. On parle de développement urbain durable, d'urbanisme écologique ou encore d'éco-ville, d'éco-village et d'éco-quartier selon l'échelle. Les enjeux principaux sont de réduire la dépense énergétique, d'améliorer la gestion de l'eau et des déchets, de réintégrer la biodiversité en ville, de limiter les risques et de favoriser la mixité sociale.

### Energie, eau et ville durable

La question énergétique est transversale à divers secteurs tels que la production et l'économie d'énergie (renouvelable, fossile ou fissile), le bâtiment, le transport, les déchets, les services d'eau, ...

De façon très synthétique, il est préconisé de favoriser la mobilité douce et repenser les réseaux de transports, de mettre en place des collectes sélectives, du tri et du recyclage, afin de réduire la production de déchets ultimes.

De multiples techniques existent afin d'améliorer l'efficacité énergétique des services d'eau et d'assainissement : l'utilisation de démarreurs progressifs ou de variateurs de vitesse pour les pompes, poste le plus consommateur dans les usines ; la valorisation des boues et des déchets (graisses) par digestion pour obtenir une autosuffisance énergétique des stations d'épuration ; la récupération de chaleur sur les réseaux d'assainissement ; le couplage production d'énergie renouvelable et dessalement de l'eau, ...

Pour l'eau, la législation européenne repose sur plusieurs Directives, dont la Directive ERU (Eaux Résiduaire Urbanes), la DCE (Directive-Cadre sur l'Eau) et la Directive liée à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. En France, la LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques) complète la transposition de la DCE.

Le "Grenelle" concrétise les orientations de lutte contre le changement climatique, de bon état des eaux et de protection de la biodiversité, par l'instauration de trames vertes et bleues, par exemple.

Différents instruments comme les SDAGE (échelle du bassin versant), les SAGE (échelle du sous-bassin versant), les SCoT (échelle inter-communale), les PPRI et les PLU (échelle communale) doivent être compatibles les uns avec les autres.

Il est important que les projets de gestion de l'eau dans une ville durable ou un éco-quartier intègrent les dispositions de ces différents outils. De plus, il est également obligatoire d'entamer des études d'impacts lors de l'élaboration de tels projets.

La gestion de l'eau dans la ville durable vise les objectifs suivants :

- favoriser la politique territoriale de l'eau : gestion intégrée,
- impulser les partenariats : associer tous les acteurs du projet (usagers, services de l'eau, associations, ...),
- réduire la consommation d'eau potable : campagnes de sensibilisation et de suivi, améliorer la gestion du réseau, réduire les fuites, réutilisation des eaux usées épurées et des eaux pluviales, ...,
- améliorer le lien social, le cadre de vie,
- préserver la biodiversité : limiter les produits phytosanitaires, trame bleue, ...,
- maîtriser les risques naturels (inondations, sécheresse) : adapter les infrastructures de collecte et de traitement, limiter l'imperméabilisation des sols, optimiser les espaces publics et les espaces verts, gérer les eaux de ruissellement au plus près de la parcelle et dès la construction des bâtiments, ...

### Quels facteurs de réussite ?

Les retours d'expériences sont encore rares car les projets sont majoritairement récents.

Les responsables politiques jouent un rôle moteur dans le déploiement d'éco-quartiers. Une gouvernance appropriée est indispensable au bon déroulement des projets.

Il faut également souligner l'importance des experts, aussi bien sur le plan technique que sur la connaissance du terrain, chaque solution étant unique car dépendante du contexte local : il faut ainsi examiner avec précaution les expériences ayant réussi, qui peuvent être une inspiration pour des projets futurs, mais ne doivent pas être copiées, c'est l'adaptation au contexte local qui prime.

Les obstacles peuvent aussi être dus à la difficulté de normaliser la ville durable, de définir des indicateurs, des niveaux de performances.

Il ressort finalement qu'une ville durable doit s'efforcer d'être cohérente sur les plans sociaux (logement, services publics), économiques (emploi, mobilité) et environnementaux, en tenant compte des contextes historique, géographique, écologique et culturel.

**Ces extraits proviennent d'une synthèse de Laure FASS, étudiante d'AgroParisTech Montpellier : "Villes durables : Eau, énergie et urbanisme".**

**Le texte intégral peut être commandé à l'adresse : [eadoc@oieau.fr](mailto:eadoc@oieau.fr).**

**La liste complète des Synthèses disponibles est consultable sur le site :**

**[www.oieau.org/documentation](http://www.oieau.org/documentation)**

## 17<sup>ÈME</sup> ÉDITION DE "L'INTERNATIONAL RIVER SYMPOSIUM" : POUR UNE MEILLEURE GESTION DES GRANDS FLEUVES



La 17<sup>ème</sup> édition du River Symposium a eu lieu à Canberra en Australie du 15 au 18 septembre 2014 dans le Bassin du Fleuve Murray-Darling.

Ce bassin, qui a bénéficié d'une grande partie des 13 Md de dollars australiens engagés depuis 2007 par le Gouvernement australien pour la réforme de l'eau, servira ainsi de toile de fond aux débats placés sous le thème général des "Grands bassins hydrographiques".

L'International River Symposium (IRS) bénéficie du soutien du Partenariat Mondial pour la Promotion de la Gestion Intégrée des Bassins Versants, qui rassemble l'International River Foundation, le Nature Conservancy, le Fonds Mondial pour la Nature (WWF), le Réseau International des Organismes de Bassin, le Fonds Mondial pour l'Environnement, l'Union Inter-

nationale pour la Conservation de la Nature, la Commission Internationale pour la Protection du Danube et le Great Rivers Partnership.

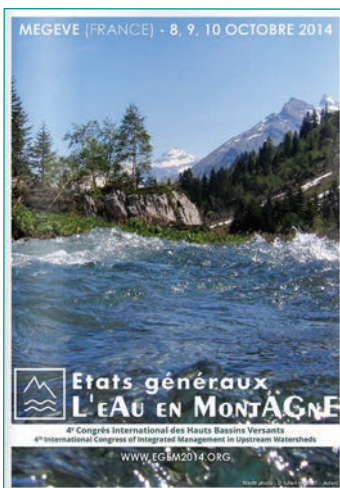
Il est une plate-forme internationale de partage des connaissances et des idées novatrices sur tous les aspects de la gestion des fleuves du Monde entier. Il entend être un think-tank faisant émerger les meilleures pratiques de gestion des bassins versants, avec pour objectif la mise en œuvre d'une action globale coordonnée en faveur d'une gestion intégrée des bassins.

M. Jean-François Donzier, Secrétaire du Réseau International des Organismes de Bassin, a été invité à présenter les conclusions finales du Symposium.



**International River Foundation**  
**Locked Bag 12, Milton Post office, Milton QLD 4064 (Australie)**  
**t él. : +61 7 3037 5370**  
**www.riverfoundation.org.au / www.riversymposium.com**

## 2<sup>ÈMES</sup> ETATS GÉNÉRAUX DE L'EAU EN MONTAGNE, DU 8 AU 10 OCTOBRE 2014 À MEGÈVE (FRANCE)



Aujourd'hui, la communauté scientifique confirme la réalité du réchauffement climatique et s'accorde sur le fait que la préservation de la ressource en eau est fortement liée à l'aménagement des territoires montagneux.

Tous les grands fleuves en Europe (Ebre, Rhône, Pô, Rhin, Danube, Vistule, ...) et leurs principaux affluents prennent leur source en montagne, et, avec la diminution de l'enneigement et la fonte des glaciers, leurs régimes hydrauliques sont

en train de se modifier et concernent d'abord les inondations et les étiages dans les régions de plaine.

Beaucoup de mesures efficaces ont déjà été expérimentées avec succès pour rétablir le rôle de régulateur des massifs montagneux vis-à-vis de l'hydrologie :

- La gestion des eaux pluviales et le contrôle de l'imperméabilisation des sols, pour lutter contre les inondations dans les agglomérations de plaine et de piémont ;

- La protection des zones humides sur les domaines skiables et les alpages, conciliable avec le développement des pratiques touristiques et agricoles satisfaisant à la fois les acteurs économiques et les gestionnaires de milieux naturels ;
- Le damage approprié des pistes de ski, qui allonge la saison touristique tout en assurant la rétention d'eau en altitude pour contribuer à la régulation des débits au printemps ;
- Le développement de la micro-électricité sur les réseaux d'eau potable et d'eaux usées des stations comme alternative aux barrages, sans compromettre la continuité écologique des cours d'eau ;
- Des pratiques concertées d'agro-sylvo-pastoralisme pour une meilleure rétention de la ressource en eau et la protection des captages d'eau potable, ...

La Conférence de Megève permettra de présenter ces réalisations et d'étudier les moyens de leur généralisation sur tout le territoire montagnard.

**Pour consulter le programme et s'inscrire :**  
**[www.egem2014.org](http://www.egem2014.org)**



**Conservatoire des espaces naturels de Haute-savoie - asters**

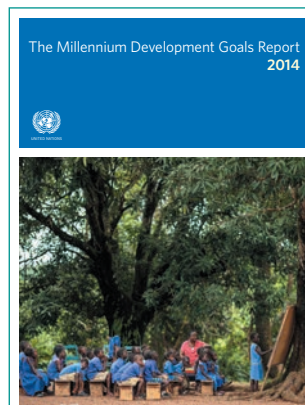
**84 route du viéran, Paes de Pré-Mairy - 74370 Pringy**  
**t él. : 04 50 66 47 51 - Fax : 04 50 66 47 52**  
**www.asters.asso.fr**

### Invitation : "EURO-RIOB 2014"

**Bucarest - Roumanie - 13 - 16 novembre 2014**  
**Inscrivez-vous : [www.riob.org](http://www.riob.org)**

## ONU :

### L'EAU EST UNE PRIORITÉ DE L'AGENDA POST 2015



Les discussions sur "l'Agenda post 2015" qui pourrait suivre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) sont en cours au sein de l'ONU.

Un groupe de travail intergouvernemental pour la préparation des d'Objectifs de Développement Durable (ODD), composé de 30 Membres, a été établi sous l'égide de l'Assemblée Générale des Nations Unies lors de la Conférence de Rio+20.

Ce groupe vient de publier une version "zéro" de ses propositions de priorités de coopération internationale et de développement pour les quinze prochaines années.

L'eau et l'assainissement arrivent en sixième position parmi les 17 priorités retenues, avec 8 objectifs à atteindre d'ici à 2030 :

- donner un accès universel et équitable à l'eau potable et abordable pour tous,
- atteindre l'accès à l'assainissement et une hygiène adéquate et équitable pour tous, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des personnes en situation de vulnérabilité,

- améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution,
- augmenter sensiblement l'utilisation efficace de l'eau dans tous les secteurs et réduire considérablement le nombre de personnes souffrant de la pénurie d'eau,
- mettre en œuvre la Gestion Intégrée des Ressources en Eau à tous les niveaux, y compris à travers la coopération transfrontalière, le cas échéant,
- protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, dont les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs,
- accroître la coopération internationale et les moyens de formation en matière d'eau et d'assainissement dans les pays en développement, y compris la collecte de l'eau, son utilisation efficace, le dessalement, le traitement des eaux usées et les technologies de réutilisation,
- soutenir et renforcer la participation des communautés locales pour améliorer la gestion de l'eau et de l'assainissement.

**united nations secretariat Bull ding**  
**division for sustainable development**  
**department of economic and social affairs**  
405 east 42<sup>nd</sup> street - new york, ny 10017, usa  
Fax : + 1 212 963 4260  
[sustainabledevelopment.un.org](http://sustainabledevelopment.un.org)



## DEUX CONVENTIONS MONDIALES POUR LA GESTION, LA PROTECTION ET L'UTILISATION DES COURS D'EAU ET DES AQUIFÈRES INTERNATIONAUX



**La Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'Eau), dite d'Helsinki 1992**, de la Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies est opérationnelle depuis 1996. Elle sert de mécanisme pour renforcer la coopération internationale et les mesures nationales en vue d'une gestion respectueuse de l'environnement et d'une protection des eaux transfrontières, tant des eaux de surface que des eaux sou-

terraines. En outre, elle offre une plate-forme intergouvernementale pour le développement et la promotion concrète de la coopération transfrontière.

Une étude sur l'application des principes de la Convention dans le domaine des eaux souterraines transfrontières vient d'être réalisée, et a donné lieu à la rédaction de Dispositions-Types pour la mise en œuvre de la Convention. Ces Dispositions-Types reflètent l'état actuel du droit international des eaux souterraines transfrontières et pré-

sentent des moyens et des exemples concrets de son application pour une pratique interétatique.

**La Convention des Nations Unies sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation (1997)** est entrée en vigueur le 17 août 2014 grâce à l'adhésion du Vietnam qui a permis d'atteindre le nombre des Parties requises, soit 35. Cette Convention-Cadre Mondiale vise à "assurer l'utilisation, le développement, la conservation, la gestion et la protection des cours d'eau internationaux et la promotion de l'utilisation optimale et durable au bénéfice des générations présentes et futures", et son entrée en vigueur est une étape importante dans la développement du droit international de l'eau.

Ces deux instruments-cadres mondiaux vont permettre de renforcer les mécanismes de gouvernance transfrontaliers à travers le Monde.



**CoMMIssion éConoMIQue Pour l'euroPe CEE-ONU**  
**des nations unies**  
Palais des nations - CH- 1211 Genève 10 (suisse)  
t él.: +41 (0) 22 917 44 44 - Fax.: +41 (0) 22 917 05 05  
[www.unece.org](http://www.unece.org)

## IPEMED : FINANCEMENTS INNOVANTS POUR L'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT EN MÉDITERRANÉE : SOLUTION OU ILLUSION ?



Relever les défis de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement en Méditerranée entraînerait d'importants effets bénéfiques sur le niveau d'éducation, notamment des filles, la santé et l'hygiène publiques, sachant qu'entre 1 et 5 % des décès sont imputables dans la région à des services insuffisants ou inadéquats dans le secteur de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement.

L'amélioration des services d'eau et d'assainissement dans la Région aurait également un impact économique important.

En se basant sur les estimations de l'OMS, environ 17 milliards US dollars seraient nécessaires chaque année pour répondre aux besoins d'accès à l'eau et à l'assainissement des Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée.

Le think tank Euroméditerranéen IPEMED (Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen), propose dans son rapport des Mécanismes de Financements Innovants (MFI) et la mise en place d'une gouvernance transversale en faveur de l'accès à l'eau et à l'assainissement en Méditerranée, rassemblant les Etats signataires, les Autorités de gestion des fonds et la société civile qui pourrait s'appuyer sur une Agence Méditerranéenne de l'Eau.

**IPeMed**

**104 Boulevard du Montparnasse, 75014 Paris**  
**t él. : 01 56 54 38 38 - Fax : 01 40 47 58 84**  
**[www.ipemed.coop](http://www.ipemed.coop)**

**IPEMED**

INSTITUT DE PROSPECTIVE ECONOMIQUE DU MONDE MEDITERRANÉEN

## PLAN BLEU : BIEN CHOISIR LES MESURES DE GESTION DE LA DEMANDE EN EAU



En 2013, une étude lancée par le Plan Bleu, avec le soutien financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, a permis la réalisation d'analyses coût-avantage sur un panel de 20 mesures de la Gestion de la Demande en Eau (GDE) dans le territoire pilote du Bassin de Sfax en Tunisie. Elles ont servi de base à la rédaction d'un guide d'aide à la décision sur les différentes options en matière de

GDE, à destination des Collectivités Territoriales. Ce guide a pour objectif d'appuyer les décideurs locaux dans le choix des mesures de GDE les plus adaptées aux besoins prioritaires du territoire.

Il apporte ainsi des éléments d'éclairage dans la prise de décision, sans prétendre à l'exhaustivité, et présente un panorama des mesures des GDE pouvant être appliquées en Méditerranée et propose une méthodologie pour caractériser, évaluer et hiérarchiser les mesures selon une analyse coût-avantage multicritères (rentabilité, externalités sociales et environnementales, positives ou négatives, coût d'opportunité, ...).

**Plan Bleu**

**15 rue Beethoven - sophia-antipolis**  
**06560 val Bonne**  
**t él. : 04 92 38 71 30**  
**<http://planbleu.org>**



## APPLICATION DE LA DCE : 12<sup>ÈME</sup> CONFÉRENCE EURO-RIOB DU 12 AU 15 NOVEMBRE 2014 À BUCAREST

Lors de cette Conférence Internationale sur l'application de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau (DCE), seront étudiés en particulier les moyens d'une meilleure intégration des processus, les mesures nouvelles permettant de répondre aux enjeux essentiels que sont la pollution diffuse, l'hydromorphologie, l'adaptation au changement climatique, la prévention des sécheresses et inondations, la nécessité de mobiliser davantage les acteurs chargés de la mise en œuvre des mesures sur le terrain, etc.

Dans le contexte établi en 2012 par le "Blueprint" de la Commission Européenne, la réunion s'organisera autour de 4 tables rondes :

- Préparation des 2<sup>èmes</sup> Plans de Gestion de la DCE (2016 - 2021),
- Mesures de Rétention Naturelle des Eaux / Restauration des Rivières,
- Mise en œuvre et financement des Programmes de Mesures,

- Gouvernance de l'eau dans les Bassins Transfrontaliers. Un atelier de travail préparatoire sera consacré à la Restauration des Rivières et les Mesures de Rétention Naturelle des Eaux, tandis qu'un atelier européen, dans le cadre du Processus Préparatoire de la Région Europe pour le 7<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau en Corée (avril 2015) sera dédié à l'application des Directives Européennes, à l'adaptation aux effets du changement climatique et à la gestion transfrontalière des ressources en eau.

**Pour consulter le programme et s'inscrire :**  
**[www.riob.org/euro-riob-2014](http://www.riob.org/euro-riob-2014)**



**réseau International des organisations de Bassin**

**secrétariat technique Permanent - o leau**  
**21, rue de Madrid - 75008 Paris**  
**t él. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45**  
**[riob2@wanadoo.fr](mailto:riob2@wanadoo.fr) - [www.riob.org](http://www.riob.org)**



## "EUROPEAN RIVER RESTORATION CONFERENCE" : LIER RESTAURATION ET GESTION INNOVANTE DES RIVIÈRES



La 6<sup>ème</sup> édition de la Conférence "European River Restoration", aura lieu 27 au 29 octobre à Vienne. Elle aura pour thème : Etablir des relations entre les projets de restauration

et une gestion innovante des cours d'eau.

Une question sera au cœur des débats : comment innover en matière de gestion intégrée des bassins fluviaux en utilisant notamment les Infrastructures Vertes, les Moyens Naturels de Rétention d'Eau et les méthodes contemporaines de gestion du corridor de la rivière.

- Les Infrastructures Vertes (IV) sont des espaces semi-naturels, conçus et gérés pour fournir une large gamme de services écosystémiques.
- Une autre approche multisectorielle passe par des Mesures Naturelles de Rétention des Eaux (MNRE), visant à réduire la vulnérabilité aux inondations et aux sécheresses.

- Le "Contemporary River Corridor Management" (CRCM) ou gestion contemporaine du couloir fluvial, comprend un engagement intersectoriel et une coopération entre les parties prenantes aux niveaux local, régional, national et international.

La Conférence accueillera également la session finale du projet SEE River ([www.see-river.net](http://www.see-river.net)) au cours de laquelle seront présentés les résultats des pratiques de CRCM menées sur 6 rivières d'Europe Centrale.

Enfin, Le 2<sup>ème</sup> European Riverprize sera décerné aux auteurs d'une action réussie de restauration d'un cours d'eau européen.

European Centre  
for River Restoration



**European River Restoration Conference 2014**  
**Po Box 37756 - 1030 B J a M s t e r d a M (Pays-Bas)**  
**t el. : +31651522405**  
**[www.errc2014.eu/](http://www.errc2014.eu/)**

## LE CLIMAT DE L'EUROPE CONTINUE DE CHANGER



L'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE) vient de mettre à jour 13 indicateurs de changement climatique. Au travers de graphiques, cartes et analyses concises, ces indicateurs donnent une image des principaux impacts du changement climatique et des projections futures.

Ainsi, la décennie 2004-2013 a été la plus chaude enregistrée en Europe, avec une température annuelle moyenne qui était de 0,75 à 0,81°C de plus que la température moyenne observée à l'ère préindustrielle.

Les projections de l'élévation du niveau des mers ont été révisées à la hausse, sur la base de nouveaux modèles climatiques qui représentent mieux les effets de la fonte des calottes glaciaires sur l'élévation du niveau de la mer.

Même constatation pour le réchauffement des océans, la diminution de la couverture neigeuse et la fonte des glaciers : si les gaz à effet de serre continuent d'être émis à des niveaux élevés, l'océan Arctique devrait être presque libre de glace dès septembre avant le milieu du siècle.

En réponse aux changements climatiques, de nombreux pays, régions et villes européens tentent de s'adapter à la perspective de plus de canicules, de sécheresses, d'inondations et à la montée des eaux. Ces efforts passent par des politiques publiques (stratégies d'adaptation et plans d'action) et des grands travaux d'infrastructures.

Le site Climate-ADAPT présente certains de ces efforts : <http://climate-adapt.eea.europa.eu>.

A l'automne, l'AEE publiera une évaluation détaillée de la façon dont les pays européens s'adaptent au changement climatique.

La Commission Européenne a lancé fin juin le premier appel à propositions dans le cadre d'un nouveau programme de financement de projets consacrés à la lutte contre le changement climatique. En 2014, le sous-programme "Action pour le Climat" du programme LIFE consacrera 44,26 millions d'Euros à la conception et à la mise en œuvre de solutions novatrices visant à relever le défi du changement climatique dans l'ensemble de l'Europe.

Agence européenne pour l'environnement



**agence européenne de l'environnement - aee**  
**kongens nytorv 6, 1050, Copenhagen (danemark)**  
**t él. : +45 3336 7100**  
**[www.eea.europa.eu](http://www.eea.europa.eu)**

## DES MESURES POUR RENFORCER LA POLITIQUE DE L'EAU ...

Ségolène Royal, a présenté le 23 juillet, des mesures pour renforcer l'efficacité de la politique de l'eau et recentrer les interventions des Agences de l'Eau sur 4 priorités.

### ❶ Lutter contre les pollutions

Le principal défi aujourd'hui concerne les pollutions par les pesticides et les nitrates :

- 1.000 captages prioritaires feront l'objet de protections renforcées,
- 3.800 Communes supplémentaires seront classées en zones vulnérables,
- Le plan Ecophyto va être renforcé.

### ❷ Lutter contre le gaspillage

1 milliard de m<sup>3</sup> par an, soit 20 % minimum du volume mis en distribution, sont perdus le long des canalisations, et jusqu'à 60 % dans certains territoires. Afin de réduire le gaspillage d'eau potable et pour plus de transparence sur le prix de l'eau, le Gouvernement :

- rappelle l'obligation pour les Collectivités de réaliser un diagnostic de leurs réseaux et lancer les travaux,
- lance une expertise sur la formation des prix de l'eau et l'utilisation des marges,
- engage un processus de simplification pour la réutilisation et la récupération de l'eau.



### ❸ Améliorer la gestion des milieux aquatiques

Afin d'améliorer la gestion des milieux aquatiques, restaurer les continuités écologiques et lutter contre l'artificialisation des sols, plusieurs mesures ont été mises en place :

- Une instruction ministérielle aux Agences de l'Eau autorisant le financement de réserves de substitution pour les usages agricoles dans le cadre d'un projet territorial,
- De nouveaux moyens d'action pour les Communes,
- Une nouvelle compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations confiée aux Communes,
- Une taxe affectée permettant d'intervenir sur l'entretien et la gestion des cours d'eau,
- Une mission d'appui technique auprès du Préfet coordonnateur de bassin,

- Lancement du 3<sup>ème</sup> plan national en faveur des milieux humides,
  - Lutte contre l'artificialisation des sols,
  - Reconquête de la continuité écologique, notamment sur les cours d'eau classés et via les trames vertes et bleues.
- ### ❹ Faire du domaine de l'eau un levier pour l'activité économique

Les X<sup>èmes</sup> Programmes des Agences de l'Eau représentent 25 Md€ de travaux, et 60.000 à 80.000 emplois soutenus. Parmi les 34 plans de la nouvelle France industrielle, a été adopté un plan "Qualité de l'eau et gestion de la rareté", dont l'objectif est d'appuyer l'innovation de la filière française de l'eau, afin de conforter sa place de leader mondial. Une attention particulière est portée aux Départements d'Outre-mer.

### ... Et une stratégie nationale de gestion des risques d'inondation

Sur le territoire national, les dommages annuels moyens causés par les inondations sont évalués entre 650 à 800 millions d'Euros. Face à ce constat, et sous l'impulsion de la Directive européenne "Inondation", la France a mobilisé d'importants moyens humains, techniques et financiers pour renforcer sa politique de gestion des différents risques d'inondation, qu'ils s'agisse de submersion marine, de débordement de cours d'eau, de remontée de nappe, de ruissellement urbain ou agricole. Cette stratégie impose une approche proactive en matière de prévention des inondations sur l'ensemble des territoires à risques : l'ambition de cette politique est de porter une attention particulière aux secteurs les plus exposés, mais également aux secteurs épargnés par les inondations ces dernières décennies.

Elle vise à assurer la cohérence des actions menées sur le territoire via trois grands objectifs :

- augmenter la sécurité des populations,
- réduire le coût des dommages,
- raccourcir fortement le délai de retour à la normale dans les territoires sinistrés.

**Ministère de l'écologie,  
du développement durable, et de l'énergie**  
**grande arche - tour Pascal a et B**  
**92055 La Défense Cedex**  
**tél : 01 40 81 21 22**  
**www.ecologie.gouv.fr**



## 30 ANS D'ACTIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOIRE



Le 12 mars fut l'occasion de célébrer les 30 ans de l'Etablissement avec la participation d'une centaine de partenaires venus de tout le Bassin de la Loire et ses affluents, témoignant ainsi du sentiment de solidarité existant et de la volonté persistante de construction d'un avenir commun

à l'échelle du bassin. Un livret intitulé "#30 ans d'actions" vient d'être édité à cet effet recueillant les Tweet'Interviews (une réponse en 140 caractères à chaque question posée) d'agents ayant exercé ou exerçant leur activité au sein de l'Etablissement, et restituant sous la forme d'un DVD de nombreux témoignages de personnalités souli-

gnant à la fois l'importance et la spécificité de cet outil des Collectivités au service du développement durable de la Loire et ses affluents. L'intégralité des éléments de restitution de cette journée est également disponible sur le site de l'Etablissement Public Loire.

**établissement Public Loire**  
**2, Quai du Fort alleaume - Cs 55708**  
**45057 orléans Cedex**  
**tél : 02.46.47.03.21 - Fax : 09.70.65.01.06**  
**www.eptb-loire.fr**



## LA LOI SUR L'EAU DE 1964 FÊTE SES CINQUANTE ANS

En complément de la "Journée Anniversaire" qui se tiendra en présence de la Ministre le 22 octobre 2014 à Paris, la Société Française pour le Droit de l'Environnement organisera le 4 décembre 2014, avec le soutien de l'OIEau, de l'ONEMA et du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, dans les locaux de l'Université de Paris Sud à Sceaux (92), un Colloque sur les 50 ans de la Loi sur l'Eau du 16 décembre 1964, qui sera l'occasion de passer en revue les origines de ce texte fondateur et les évolutions survenues depuis sa promulgation.

Après une séance introductive à laquelle participera M. Jean-François Donzier, Directeur Général de l'OIEau, les présentations aborderont :

- Les sources de la Loi de 1964,
- Les apports majeurs de la Loi de 1964,
- L'influence des droits internationaux et européens,
- Les diverses évolutions de la Loi de 1964,
- La Loi de 1964 et la diffusion internationale du droit de l'eau,

- L'évolution économique et sociale de la gestion de l'eau à l'aune des services d'eau potable et d'assainissement,
- les enjeux scientifiques et technologiques liés à la gestion contemporaine de l'eau,
- Les enjeux économiques contemporains de l'eau,
- Evolutions et perspectives du droit de l'eau, au prisme des simplifications,
- L'approche territoriale de l'eau.

Une table ronde consacrée aux défis du droit de l'eau en 2014 conclura la manifestation.

**sFde**

11 rue du Maréchal Juin - BP 68  
67046 strasbourg Cedex  
t él. : 03 68 85 87 83  
[www-sfde.u-strasbg.fr](http://www-sfde.u-strasbg.fr)



## SIAAP : UN ACTEUR ENGAGÉ POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT DES 9 MILLIONS DE FRANCILIENS



L'année 2013 confirme l'effet positif des objectifs DERU (Directive Eaux Résiduaires Urbaines) désormais atteints sur toutes les usines du SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) depuis 2012. Jusqu'à Sartrouville, toutes les Masses d'Eau de Seine et de Marne atteignent le "Bon Etat" visé par la Directive-Cadre sur l'Eau.

Le Schéma Directeur d'Assainissement, en cours de révision pour définir les moyens nécessaires à l'obtention du Bon Etat sur l'ensemble de l'Agglomération Parisienne, valide les choix de modernisation des usines et du réseau de ces dernières années.

Un nouveau contrat de bassin, qui couvre la période 2013-2018, a été signé avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) ; les actions inscrites concernent en particulier la poursuite de la refonte de l'Usine Seine-Aval, la poursuite

des études et des travaux visant à maîtriser les pollutions de temps de pluie (avec la refonte de l'Usine de Clichy), ainsi que des actions engagées lors du contrat précédent (mise aux normes exigée par la Directive sur les Eaux Résiduaires Urbaines).

Le SIAAP bénéficie aussi d'un contrat de financement d'un montant de 600 millions d'Euros de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), pour la modernisation des installations de l'Usine Seine-Aval.

Ces travaux, qui se feront dans un double objectif de performance et de respect de l'environnement, permettront de garantir d'ici à 2020 l'équilibre écologique de la Seine, classée zone sensible, et ainsi de se mettre en conformité avec la DCE.

SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL POUR L'ASSAINISSEMENT



**sIa a P**

2 rue Jules César - 75589 Paris Cedex 12  
t él. : 01 44 75 44 75  
[www.siaap.fr](http://www.siaap.fr)

## SEDIF : MISE EN PLACE DES NOUVELLES INSTANCES



Les nouveaux représentants du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) se sont réunis pour la première fois le 21 mai dernier pour procéder à l'élection du Président et des 12 Vice-Présidents formant le Bureau. Les Délégués des 149 Communes et Communautés ont très largement réélu M. André Santini à la Présidence avec 91 % des voix.

A cette occasion, le SEDIF a édité un livret d'accueil, spécialement conçu pour les nouveaux Délégués.

On y trouve toutes sortes d'informations concernant le fonctionnement

du service de l'eau et le rôle des Elus au sein des instances syndicales, un vade-mecum indispensable.

Rassemblés le 5 juin dernier pour une séance d'information, les nouveaux Délégués ont découvert les missions et l'organisation du Syndicat, les moyens techniques mis en œuvre, le contrat de délégation du Service Public, ainsi que les questions financières.

Les outils au service de la relation clientèle et de la communication leur ont aussi été présentés.

**sedIF**

14, rue saint-Benoît - 75006 Paris  
t él. : 01 53 45 42 42 - Fax : 01 53 45 42 79  
[www.sedif.com](http://www.sedif.com)





# RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE



## UN NOUVEAU LABEL : "RIVIÈRE EN BON ÉTAT"

Ce label doit permettre au plus grand nombre de reconnaître les rivières qui ont toutes les qualités écologiques et la pureté qu'on attend d'elles. Il s'appuie sur un travail rigoureux de catégorisation des rivières introduit par la Directive-Cadre sur l'Eau de 2000 et dont l'Agence de l'Eau a la responsabilité.

Aujourd'hui, l'Agence collecte 3 millions de données individuelles sur l'état des cours d'eau des Bassins Rhône-Méditerranée & Corse et établit 5 classes de qualité des cours d'eau.

Elle prend en compte 20 paramètres sur la pureté de l'eau (absence d'effet des pollutions organiques ou chimiques), le nombre de poissons et le bilan de santé de la faune et la flore naturelle des cours d'eau. Pour être labellisée, une rivière devra être en Bon Etat écologique stable, c'est-à-dire depuis au moins 3 ans.

Ce label pourra être sollicité par les responsables de la gestion des rivières, en général organisés en Syndicats de rivières créés par les Collectivités Locales.

L'Agence de l'Eau ouvrira un appel à candidature en septembre prochain et les premiers panneaux affichant ce label pourront être posés en avril 2015, après avoir passé le Comité de sélection.



Ce label encourage et valorise les plus belles opérations de reconquête de la qualité des rivières. Il est accessible à toute rivière où les acteurs locaux se mobilisent pour faire reculer les pollutions, pour rendre à la rivière l'eau qui est nécessaire à la vie aquatique, pour se sortir des pénuries qui frappent encore 40 % d'entre elles ou encore pour renaturer ses berges (boisements, suppression de seuils, reconnections avec la nappe, ouverture aux expansions en cas de crue, ...).

**agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse**  
2-4, allée de l'odz - 69363 Lyon Cedex 07  
t él. : 04 72 71 26 00 - Fax : 04 72 71 26 01  
[www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr)

## ÉLECTION DES SIX PRÉSIDENTS DES COMITÉS DE BASSIN



Cette année, la composition des Comités de Bassin évolue afin de respecter l'arrêté du 27 mars 2014 relatif à la représentation des Collectivités Territoriales et des usagers aux Comités de Bassin et le décret n° 2014-722 du 27 juin 2014 relatif aux Comités de Bassin. Il s'ensuit un renouvellement des Membres des Comités, un effort supplémentaire pour la parité hommes/femmes dans le collège des usagers, la création de 3 sous-collèges "usagers non professionnels" (Associations de protection de la nature, de la pêche et des consommateurs), "usagers professionnels agriculture, pêche, batellerie et tourisme" et "usagers professionnels à caractère industriel et artisanal" et par là-même le passage à 3 Vice-Présidents représentant chaque sous-collège (contre 1 Vice-Président précédemment), enfin globalement une place plus grande pour le monde de la biodiversité, l'agriculture biologique et les communes littorales.

A l'issue des délibérations, ont été nommés Présidents de Comité de Bassin, Martin Malvy pour Adour-Garonne, André Flajolet pour Artois-Picardie, Joël Pélicot pour Loire-Bretagne, Claude Gaillard pour Rhin-Meuse, Michel Dantin, pour Rhône-Méditerranée & Corse et François Sauvadet, pour Seine-Normandie.

## LA QUALITÉ DES COURS D'EAU DE FRANCE MÉTROPOLITAINE SUR SMARTPHONE ET TABLETTE



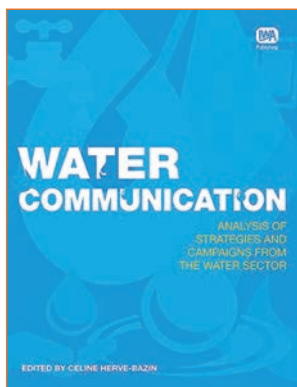
Pour la première fois en France, toutes les données sur la qualité des eaux des rivières peuvent être consultées grâce à l'application "Qualité rivière". Chacun - citoyen, pêcheur, randonneur, kayakiste, vacancier - peut ainsi connaître la qualité des cours d'eau à travers les paramètres témoins de leur santé : poissons, invertébrés, microalgues, polluants chimiques, acidité, oxygène, ... Une carte interactive classe les cours d'eau de "très bon état" (en bleu), "bon état" (en vert) à "mauvais état" (en rouge). Elle indique aussi l'évolution sur les trois dernières années pour chaque station de suivi. Cette application permet aussi de tester et améliorer ses connaissances sur l'eau, les gaspillages à éviter, l'impact du changement climatique sur la qualité des rivières, grâce à des tests et quiz.

Les données utilisées sont issues du réseau de 5.000 stations de surveillance de tous les milieux aquatiques (rivières, eaux souterraines, lacs, estuaires, ...) piloté par les Agences de l'Eau. Ce sont ainsi plus de 10 millions de données sur l'état des milieux aquatiques qui sont collectées chaque année, aux standards européens de la Directive-Cadre sur l'Eau, puis analysées dans le cadre du Système d'Information sur l'Eau et du Schéma National des Données sur l'Eau, avec l'appui technique de l'ONEMA, des DREAL et de l'OIEau.

L'application "Qualité rivière" est disponible gratuitement sur AppStore et Android Market.

[www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)

## "WATER COMMUNICATION" : LE PREMIER LIVRE DÉDIÉ À LA COMMUNICATION SUR L'EAU



A l'échelle mondiale, le phénomène du "Blue Washing" a développé une manière globalisante de traiter des enjeux de l'eau. Les campagnes de communication sont en général alarmistes et consensuelles et proposent des promesses pour résoudre des défis aussi essentiels que l'accès à l'eau dans le Monde.

Le slogan "l'eau source de vie" est le symbole d'une volonté globale d'instituer l'eau comme

une ressource symbolique davantage qu'un moteur de développement économique et social.

L'ouvrage "Water Communication" a rassemblé plus de 160 campagnes de communication sur l'eau depuis 2010, produites en France, en Europe, aux Etats-Unis, au

Canada et en Australie avec de nombreux exemples collectés dans le Monde entier.

Cette compilation est complétée par un travail d'archives jusqu'en 1980, l'analyse de 500 logos, 50 textes de l'ONU et de 25 guides dédiés à la sensibilisation sur l'eau, des enquêtes auprès de 70 professionnels de la communication sur l'eau ainsi que des études de cas présentées par les co-auteurs du livre. Il s'agit du premier ouvrage entièrement dédié à l'histoire de la communication sur l'eau, les stratégies de communication, les grandes campagnes et les enjeux liés à la sensibilisation à la protection des ressources en eau.



**Iwa PuBl IsHng**

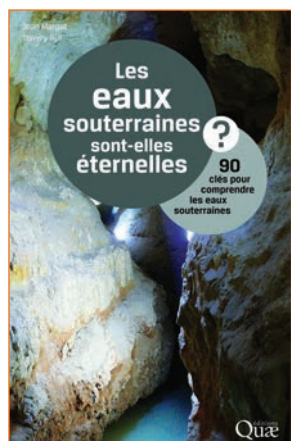
**alliance House - 12, Caxton street**

**London SW1H 0Qs, UK**

**t él.: +44 (0)20 7654 5500 - Fax: +44 (0)20 7654 5555**

**www.iwapublishing.com**

## LES EAUX SOUTERRAINES SONT-ELLES ÉTERNELLES ? 90 CLÉS POUR COMPRENDRE LES EAUX SOUTERRAINES



Les eaux souterraines ont de tous temps été recherchées car leur qualité, plus constante que celle des eaux de surface, et l'absence de sédiments font leur intérêt pour la potabilité, l'agriculture et l'industrie.

En témoignent les très anciennes technologies des "mines d'eau", encore en cours sous diverses formes dans le Monde (terrasses aménagées, galeries drainantes).

A l'opposé de ces infrastructures ingénieuses gérées collectivement, la multiplication

contemporaine des forages s'ajoute sans contrôle réel aux captages existants.

Au début du XXI<sup>ème</sup> siècle, 2/3 de cette eau serviraient aux irrigations, 1/4 à l'alimentation en eau potable et 1/10 aux usages industriels.

A l'encontre de la croyance en une ressource inépuisable, l'eau souterraine apparaît vulnérable à la pollution, aux aménagements urbains et à la surexploitation, et son extraction impacte les eaux de surface. Pourquoi l'eau souterraine peut-elle provoquer des inondations ? D'où vient l'eau des sources ? Quel est le rôle du sous-sol ou encore des fuites d'eau dans la recharge des nappes souterraines ? Dans ce livre, hydrogéologie, agronomie et sciences sociales se complètent pour proposer en 90 questions une initiation passionnante à ce maillon méconnu du grand cycle de l'eau.



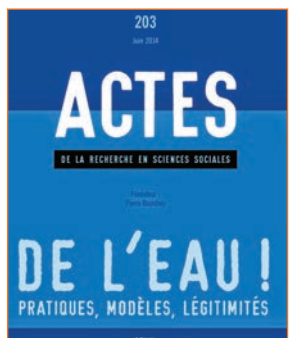
**édit ions Quæ**

**r d 10 - 78026 ver sail l es Cedex**

**t él. : 0 30 83 34 06 - Fax : 01 30 83 34 49**

**www.quae.com**

## DE L'EAU ! PRATIQUES, MODÈLES, LÉGITIMITÉS



Les politiques de dérégulation mises en œuvre depuis une trentaine d'années ont transformé les structures industrielles et les équilibres politiques des économies nationales et internationales.

Tous les secteurs ont été touchés.

Il est cependant un secteur qui occupe toujours une place particulière : celui de l'eau, qui cristallise

les passions politiques et génère de nombreux conflits.

Le n° 203 des "Actes de la Recherche en Sciences Sociales" propose de croiser deux perspectives de recherche : l'une qui s'attache au gouvernement des villes ; l'autre qui étudie les inégalités d'accès à l'eau et les conflits environnementaux qu'elles génèrent.

Il présente des cas de mise en œuvre possible des services d'eaux, de l'Asie à l'Amérique Latine, de l'Afrique à la France.



**édit ions du seuil a BonneMents**

**12, rue du Cap vert 21800 Quetigny**

**t él. : 03 80 48 95 39 - Fax : 03 80 48 10 34**

**www.seuil.com**

## VOS PROCHAINES "JOURNÉES DE L'OIEau"



Les "Journées de l'OIEau" s'adressent à des responsables et experts et portent sur des sujets d'actualités liés aux évolutions réglementaires, organisationnelles ou techniques.

**Les prochaines "Journées" du 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 se tiendront :**

### ➤ **LE 14 OCTOBRE 2014 À PARIS :** **Impact des rejets de station d'épuration sur le milieu récepteur.**

La Directive relative aux Eaux Résiduaires Urbaines (ERU) du 21 mai 1991 prescrit la généralisation sur le territoire de l'Union Européenne du traitement des eaux usées urbaines, avant leur rejet dans le milieu naturel.

La Directive-Cadre sur l'Eau (DCE), quant à elle, fixe des objectifs de bon état écologique et de bon état chimique des milieux aquatiques, qui nécessitent une qualité élevée des eaux rejetées par les systèmes d'assainissement.

Le lien entre ces deux Directives n'est pas toujours facile à cerner pour que les exploitants de STEP puissent se conformer à leurs préconisations.

Cette "Journée de l'OIEau" permettra aux participants de faire le point sur le sujet au travers de la présentation du contexte réglementaire, des pollutions générées par les STEP, des méthodes de suivi des milieux et des liens entre les pollutions et la qualité des milieux. De nombreux retours d'expériences seront par ailleurs présentés.

## NOS PARTENAIRES



**Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie**

*(direction de l'eau et de la Biodiversité)*



**Le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**



**Le Ministère du Travail, de l'Emploi et du Dialogue Social**

*(direction générale de la santé)*



**Le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International**

*(direction générale de la Mondialisation, du développement et des Partenariats)*



**L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)**



**Les 6 Agences de l'Eau**



**Le Réseau International des Organismes de Bassin**



**Le Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau**

### ➤ **LE 20 NOVEMBRE 2014 À PARIS :**

**Echantillonnage et analyse des micropolluants dans l'environnement.**

La Directive-Cadre sur l'Eau (DCE) exige la mise en place de programmes de surveillance de l'état des eaux. Les données recueillies permettent de suivre l'évolution de ce dernier et, à partir de là, d'orienter le choix des mesures de gestion et d'évaluer leur efficacité.

L'échantillonnage apparaît donc comme l'étape primordiale car il conditionne la pertinence de l'analyse : fiabilité, comparabilité des données de mesure et donc l'interprétation que l'on pourra en faire.

AQUAREF, Laboratoire national de référence pour la surveillance des milieux aquatiques, est né en 2009 de la nécessité de renforcer l'expertise française dans le domaine de la surveillance des milieux aquatiques.

Le Ministère chargé de l'Ecologie a confié à AQUAREF, entre autre, la mission d'élaborer des règles relatives aux processus de prélèvement, de mesure et d'analyse, afin de fiabiliser la qualité des données de surveillance.

Cette "Journée de l'OIEau" permettra aux participants de prendre connaissance du dispositif AQUAREF et de bénéficier d'avis et de retours d'expériences relatif à ce dispositif, à la fois sur les prélèvements dans les cours d'eau, les eaux souterraines et les eaux de rejet.

### ➤ **LE 11 DÉCEMBRE 2014 À PARIS :**

**CATEC® pour l'intervention en espaces confinés dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.**

Dans les métiers de l'eau et de l'assainissement, les opérateurs sont souvent amenés à pénétrer dans des espaces confinés, tels que des réservoirs, des stations de pompage enterrées ou des réseaux d'égout, pour y réaliser des opérations de nettoyage, d'entretien ou de maintenance.

Les risques identifiés sont importants et susceptibles de générer des accidents ou des dommages graves pour la santé des salariés d'autant que ces derniers exercent des métiers différents et ne disposent pas systématiquement d'une base commune homogène de pratiques pour de telles interventions.

Depuis janvier 2013, a été mis en place le dispositif de formations "CATEC®", comme vecteur d'aide à l'harmonisation et à l'intégration des bonnes pratiques de prévention décrites par les partenaires du CTN-C au travers de la recommandation R447.

Cette "Journée de l'OIEau" permettra aux participants de faire le point sur les nouvelles exigences et notamment sur la mise en place du dispositif CATEC® et de bénéficier des premiers retours d'expériences de Collectivités et d'entreprises travaillant en espaces confinés et ayant été qualifiés au CATEC®.

**Retrouvez le détail des "Journées de l'OIEau" sur :**

**[www.oieau.fr/cnfme](http://www.oieau.fr/cnfme)**

**Inscription : [inscription@oieau.fr](mailto:inscription@oieau.fr)**

**oFFICe International de l'eau - CnFME**

**22 rue edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex**

**t él. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01**

**[stages@oieau.fr](mailto:stages@oieau.fr) - [www.oieau.org](http://www.oieau.org)**



## CARTEAU

### Le panorama OIEau / ONEMA 2014 des acteurs de Recherche et Développement dans le secteur des eaux et des milieux aquatiques



L'OIEau assure avec l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), la mise en œuvre, la mise à jour et l'animation du site CARTEAU.

Ce site offre un inventaire complet de la Recherche et Développement, de ses acteurs et des compétences dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques en France pour les eaux continentales et littorales et les milieux qui leur sont associés.

Une synthèse annuelle présente les informations contenues dans la base CARTEAU et propose une analyse de l'actualisation des principales données avec un repérage des évolutions du dispositif de Recherche et Développement dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques.

En 2014, le site CARTEAU recense 204 unités de recherche publiques, 73 unités de recherche privées, 126 organismes de recherche publics, 131 structures collectives, 922 projets de recherche répartis dans 90 programmes.

Pour plus d'information : <http://carteau.onema.fr>

#### Trimestriel - 4 numéros/an

Directrice de la Publication : Christiane RUNEL  
Rédacteur : Didier DELAGE  
Maquette : Frédéric RANSONNETTE



#### Office International de l'eau

Centre national d'Information et de documentation sur l'eau

15, rue Edouard Chamberland  
87065 Limoges Cedex  
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47  
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48  
E-Mail : [cnide@oieau.fr](mailto:cnide@oieau.fr)

Numéro Paritaire : AD 234  
ISSN : 0012-9003 - 60<sup>ème</sup> année



### Un bilan des concentrations en nitrates d'origine agricole dans les cours d'eau et les eaux souterraines

Rédigé, avec le soutien de l'ONEMA, par deux experts de l'OIEau, ce bilan présente les résultats de la dernière campagne de surveillance, réalisée au titre de la Directive "Nitrates", qui s'est déroulée du 1<sup>er</sup> octobre 2010 au 30 septembre 2011. Les zones vulnérables sur cette période sont celles délimitées en 2007.

Une analyse des concentrations en nitrates d'origine agricole est menée chaque année dans les milieux aquatiques en Métropole et en Outre-Mer. Selon les années, une synthèse s'appuie soit sur des données produites dans le cadre des campagnes de surveillance menées au titre de la Directive "Nitrates", soit dans le cadre du programme national de la surveillance, au titre de la Directive-Cadre sur l'Eau.

A consulter sur le site Eaufrance : [www.eaufrance.fr](http://www.eaufrance.fr)

### Une synthèse des actions de gestion des espèces exotiques envahissantes dans l'UE

Dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectif entre l'ONEMA et l'Office International de l'Eau (OIEau), une étude comparative des actions de gestion des espèces exotiques envahissantes déployées en milieux aquatiques par les Etats-Membres de l'Union Européenne vient d'être lancée. L'objectif de ce travail est de comprendre comment se positionne la France par rapport aux autres Etats-Membres sur la gestion de ces espèces, en traitant les composantes écologiques, économiques et sociétales.

Un tour d'horizon dans une dizaine de pays sera réalisé autour des coûts financiers et environnementaux (lorsqu'ils sont disponibles), des stratégies et des actions engagées, des actions et initiatives locales.

Le groupe de travail IBMA (Invasions Biologiques en Milieux Aquatiques) participe activement à la réalisation de cette synthèse, dont l'achèvement est prévu pour le dernier trimestre 2014.

Plus d'informations : [www.gt-ibma.eu](http://www.gt-ibma.eu)

Office International de l'eau - Cnide  
15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex  
t él. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48  
[cnide@oieau.fr](mailto:cnide@oieau.fr) - [www.oieau.org](http://www.oieau.org)

### "Les Cahiers Techniques de l'OIEau"

Des guides techniques, pratiques et pédagogiques à l'usage des professionnels de l'eau et de l'assainissement

<p>1 Les pompes centrifuges</p>	<p>3 Réactifs de traitement d'eau potable</p>	<p>11 La télégestion des réseaux</p>
<p>4 Instruments de mesure</p>	<p>5 Le comptage</p>	<p>16 Le dioxyde de chlore</p>
<p>6 La robinetterie (EP)</p>	<p>9 L'ozonation des eaux</p>	<p>17 La surpression</p>
<p>9 L'ozonation des eaux</p>	<p>10 La chloration des eaux</p>	<p>18 Le pompage des eaux usées</p>
<p>10 La chloration des eaux</p>	<p>19 L'alimentation en eau potable</p>	<p>20 Les eaux pluviales</p>
<p>HS Qu'est-ce que l'épuration ?</p>		

**Renseignements - Commandes :**  
Tél. : 05 55 11 47 90 - Fax : 05 55 11 47 48 - Mail : [audoc@oieau.fr](mailto:audoc@oieau.fr) - Web : [www.oieau.org](http://www.oieau.org)